



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2024

Date de convocation : 16/07/2024

Date d'affichage : 16/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Gilbert BAUDER, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT, Armelle POIRIER, Florence COSSARD, Jonathan DESGROISILLES, Alain DEHAIS,

Etaient Absents : M. Alain RASSET a donné pouvoir à Mme Stéphanie LEVILLAIN
Mme Dominique CATEL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie ARTUR
Véronica TROGLIA
Départ de Mme Martine BUISSON de la séance à partir du point « Révision
loyer local kiné-ostéopathe Espace des Saulniers »

Mme Anne-Marie ARTUR a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	2
Votants	17

OBJET :

QUALITÉ D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Mme Demonchy de la Poste est venue présenter au Conseil Municipal une analyse de la qualité d'adressage de la Commune.

Un décret de la loi 3DS est parue le 11 août 2023 qui oblige la création d'une Base Adresse Locale pour toutes les communes. Les Bases Adresses Locales alimentent la Base Adresse Nationale.

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer la sécurité des personnes et l'accessibilité des services de secours et sanitaires, les services à domicile, la géolocalisation ou encore le déploiement de la fibre optique.

Le rapport démontre que la qualité de l'adresse, au niveau national est moyenne. Pour ce qui concerne la commune 20% des voies ont des défauts de numérotation et 10% des points adresse non numérotés. La poste peut nous accompagner dans cette démarche de qualité.

La commune peut décider d'ajouter des points pour les défibrillateurs, les bornes incendie. Il est également possible de recenser le matériel urbain (église, salle des fêtes ...).

Le montant de la prestation, qui se déroulera sur une durée comprise entre 6 mois et un an, s'élève à 5.861,03 € H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés (15 pour, 2 abstentions)

- Décide de donner un avis favorable à l'accompagnement à la fiabilisation de la qualité de notre adressage.
- Note que cette prestation s'élève à la somme de 5.861,03 € H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20240722-37-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2024

Affichage : 26/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation